GESTION FINANCIERE.

L'analyse financière. 1
I – Le bilan financier. 2
II – L'analyse des résultats. 3
III – Tableaux de flux et tableaux de financement. 5
IV – La méthode des ratios, l'effet de levier. 5
V – Mathématiques financières. 7
Politique financière. 8
VI – Le choix des investissements 8
VII – Le financement des investissements LT et MT. 8
VIII- La gestion de trésorerie ou le financement CT. 10
IX – Le marché financier. 11

L'analyse financière.

Préambule :

Définition de certains termes :

Capital : - en compta : 1 des postes au bilan.
- pour les économistes : facteur capital et travail.
- en finance : ensemble de ressources financières.

Les transactions se font sur un marché opposable à celui des biens.
Il y a 4 sources de financement pour une entreprise.
L'activité : le C.A.
Les propriétaires : les titres.
Les prêteurs : emprunts qu'il faudra rembourser.
Les arrangements entre entreprises : crédits interentreprises.
Les comportements de ces différents agents vont avoir des répercutions sur la situation financière de l'entreprise.

Flux financiers : Tous ces mouvements ou flux vont former des circuits dont dépendront les décisions des agents à un moment donné.

Les seules informations dont on disposera seront comptables et mesureront donc la rentabilité. Or les financiers sont plutôt intéressés par la mesure des flux d'entrées et de sorties (notion de charges et de produits).
Ils analysent la solvabilité de l'entreprise. cette contrainte est forte car faute de quoi c'est le dépôt de bilan.

L'entreprise doit : Exercer son métier, l'exploitation.
Se développer par acquisition d'équipements, investissement.
Financer cela.

Définition de l'analyse financière :

C'est l'analyse de la santé de l'entreprise. On se sert de plusieurs outils pour établir un diagnostique, cependant l'analyse financière n'est pas le seul paramètre de santé.
Il y a une grande diversité d'entreprise il faut donc tenir compte de plusieurs aspects.
- La forme juridique : selon les comtes seront différents.

- La taille : l'accès aux prêts peut en dépendre.
- Le niveau auquel on se situe : on disposera en interne de toute l'information alors qu'en externe (cas d'un banquier ou d'un actionnaire) cette information sera réduite aux minima légaux.
- L'historique de l'entreprise, ses dirigeants.
- Le positionnement de l'entreprise sur ses marchés.
- La structure des coûts de cette entreprise.

I – Le bilan financier.

Les informations sont données par les comptables : bilan, compte résultat, annexes.
Ces informations comptables obéissent à quelques principes.
- continuité de l'exploitation.
- coûts historiques : on évalue les immobilisations selon la valeur à l'achat.
- indépendance des exercices : on rattache donc les charges et les produits à la période à laquelle ils appartiennent.
- Prudence : on ignore les plus-values latentes mais on intègre systématiquement les éventuelles moins values ou pertes.
- Permanence dans les méthodes utilisées.

L'ensemble des moyens dont dispose l'entreprise est son patrimoine.
Partant d'un bilan comptable, photographie du patrimoine de l'entreprise on va passer à un bilan financier.

L'actif :
Selon le principe patrimonial on doit faire figurer au bilan tout ce qui appartient à l'entreprise. On fait figurer ainsi des éléments dont elle ne se sert pas et on ne mentionne pas les biens dont elle n'est pas propriétaire mais pourtant dont elle se sert.
L'actif se décompose-en
- Le capital souscrit non appelé.
- Les immobilisations *incorporelles* : frais établissement, R&D, concession, …)
  corporelles : terrains, constructions, installations, …)
  financières : titres, participations, …
- L'actif circulant (au bilan depuis moins d'un an) : ce sont les stocks, les produits intermédiaires, les créances, ….
- Le capital souscrit appelé mais non versé.
- Les valeurs mobilières de placement, les disponibilités.

Le passif :
- Les capitaux propres soit *le capital social, la réserve légale, la réserve statutaire, le report à nouveau, les primes d'émission, les écarts d'évaluation et les subventions d'exploitation ainsi que les provisions réglementées.*
- Les quasi fond propres composés des titres de participation sans droit de vote, des avances cautionnées et des provisions pour risques et charges.

- Les dettes *financières* : emprunts, obligations convertibles, dettes auprès des établissements de crédit
  d'exploitation : sur immobilisations, fiscales, comptes courants, comptes courants d'associés (avances faites par eux).

Il y a trois étapes pour passer d'un bilan comptable à un bilan financier.

La correction :
- réintégrer des éléments loués est irréalisable. En revanche les biens en crédit bail

le sont à partir du bilan et du compte de résultat.
Au bilan on va intégrer dans l'actif la valeur brut du bien et les amortissements
Qui seraient relatifs à ce bien et au passif une dette financière correspondant à la valeur brute du bien.
Au compte de résultat, la redevance va être remplacée par deux charges qui seront une dotation aux amortissements et une charge financière.

- Les créances à l'escompte : tant qu'un effet n'est pas échu, l'entreprise est toujours propriétaire de sa créance mais en échéance, elle va obtenir de sa banque un prêt à CT.
  Au bilan une dette CT va apparaître au passif avec en regard le même montant en banque.
  Au compte de résultat il y aura une charge financière qui va apparaître.

Les éliminations :

Le capital souscrit non appelé, les frais d'établissement, les charges à répartir, les primes de remboursement des obligations et les écarts de conversion d'actifs sont des actifs fictifs. On les élimine donc et on les déduit des capitaux permanents.

La classification :

Degré d'exigibilité.

- Passif : Capitaux propres = plus d'un an.
  : Provisions pour risques et charges = une moitié plus d'un an et l'autre moins.
  : Dettes financières à plus d'un an et dettes d'exploitation à moins d'un an.
  : Comptes courants d'associés laissés au libre arbitre.
- Actif : incorporels, corporels à plus d'un an.

Il faut faire la comparaison entre les ressources de long terme et les immobilisations réelles de long terme soit le fond de roulement financier.
Fond de roulement financier = K permanents – immobilisations nettes (emplois permanents).
C'est un excédent de ressources longues (sécu pour entreprise).

Analyse sur les éléments circulants.

Si la durée n'est pas nulle il y a un besoin de financement. On va tenter de l'estimer.
Le niveau des stocks + ce que doivent les clients – Dettes fournisseurs = Bfr.
On peut aussi calculer un besoin de financement d'exploitation et hors exploitation.
BFRE et BFRHE.
On définit par hors exploitation : les participations de moins d'un an.
les créances diverses.
les valeurs mobilières de placement.
Fond de roulement – besoin de fond de roulement = trésorerie.
Dans le cas où le besoin serait supérieur au fond de roulement, un concours bancaire à court terme est nécessaire.
L'idéal est d'avoir une trésorerie nulle.
En pratique, il y a de la trésorerie potentielle car il existe des biens hors exploitation (terrains inutiles, actifs spéculatifs).

II – L'analyse des résultats.

Résultat d'exploitation
+ Résultat financier.

= Résultat courant.
+ Résultat exceptionnel.
= Résultat économique.
- Impôt sur sociétés
- Participations
= Résultat net.

Produits et charges d'exploitation : résultat d'exploitation.

Produits :
- Vente de marchandises.
- Production vendue de services.
- Production vendue de biens.
- Production stockée = SF – SI.
- Production immobilisée.
- Reprise sur amortissement et provision.
- Autres produits : qui ne correspondent pas à l'activité principale.

Charges :
- Achat de marchandises.
- Variation du stock de marchandises : SI –SF (si positif c'est un destockage).
- Achat de matière première.
- Variation du stock de matières premières.
- Impôts et taxes.
- Salaires et traitements (toutes les rémunérations hors intérimaires).
- Charges calculées : dotations d'exploitation (amortissements, provisions).
- Autres charges : éléments plus ou moins annexes à l'activité.

Produits et charges financières : résultat financier.

Produits :
- Quote-part des opérations faite en commun. (si bénéfices).
- Produits financiers de tous les intérêts perçus.
- Reprises sur dotations pour provisions pour risques sur opérations financières.
- Produit de cession.

Charges :
- Charges financières.
- Dotations aux provisions.
- Reprise de la valeur comptable des actifs cédés.

Produits et charges exceptionnelles : résultat exceptionnel.

Produit :
- Sur des opérations de gestion : Cession
- Sur des opérations en capital : d'immobilisations

Charges :
- Sur opérations de gestion : VNC
- Sur des opérations en capital : des actifs cédés.

<u>Signification du résultat.</u>
C'est la capacité bénéficiaire d'une entreprise. Possibilité de dégager plus de produits que de charges.
Pour l'analyser on fait abstraction du résultat exceptionnel qui ne devrait pas être.

Résultat exploitation : soumis à des biais comptables (méthode évaluation, d'amortissement, …)
Résultat financier : éléments hétérogènes.
Résultat exceptionnel : plus ou moins values de cession.

Les soldes intermédiaires de gestion.

- Marge commerciale = ventes – coût achat des marchandises.
- Valeur de la production = production vendue + production immobilisée + en cours.
- Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production – Consommations.
  Consommations : Achat matières premières corrigé variation des stocks ainsi que les autres achats.
- Excédent Brut d'Exploitation = V.A + Subventions exploitation –Impôts et taxes
  - Frais de personnel – Charges salariales.
- Résultat d'Exploitation = E.B.E + R.A.P – D.A.P + autres produits – autres charges.
- Résultat Courant Avant Impôt = R.E + Résultat Financier.
- Résultat Exceptionnel = Produits – Charges exceptionnelles.
- Résultat Net = R.Excep. + R.C. – Impôt sur société – Participations.

La CAF.

CAF : C'est le surplus monétaire dégagé pendant une période.

Méthode soustractive	Méthode additive
EBE + Autres produits + Bénéfices faits en commun + Produits financiers sauf reprises + Produits exceptionnels sauf reprise ou cession. - Autres charges - Pertes faites en commun - Charges financières sauf dotations - Charges exceptionnelles sauf dotations et VNC actif cédé. - Participation et IS	Résultat Net (sous évalué car charges à tort). + Dotation exploitation, exceptionnel, financier). - Reprises exploitation, exceptionnel, financier). + VNC Actif Cédé - Produit de cession
CAF	CAF

La CAF est le solde qui doit permettre à l'entreprise :
- De payer les dividendes.
- Assurer une part de l'impôt.

III – Tableaux de flux et tableaux de financement.

IV – La méthode des ratios, l'effet de levier.

Flux net : différence entre flux d'entrée et de sortie.
Un ratio ne vaut rien seul. Il est intéressant comparé à un autre.

A : Les ratios de structure.

On redéfinit le bilan en grande masse :

Actif :
Imm. / Actif : caractère industriel ou non de l'entreprise.
Stock et en cours / Actif : Important pour une activité commerciale.
Créances et dispo. / Actif : liquidité du bilan.

Passif :
Capitaux propres / Passif : ce que l'entreprise ne doit pas.
Dettes LT / Passif : dette financière.
Dettes CT / Passif : autre dette.
Capitaux propres / Capitaux permanents : liberté des entrepreneurs.

B : Les ratios d'équilibre financier.

Capitaux permanents / Imm. nettes : Si FR > 1 alors ce ratio est > 1.
FR / Stocks : Le FR finance-t-il le cycle de production.
Actif circulant / Dettes CT : ratio de liquidité.

C : Les ratios de rotation, les ratios de gestion.

CA / Actif ou CA / Capitaux propres : rotation du capital.
CA / Stock moyen : rotation du stock.
*(Créances clients + effets esc.) * 360 / ventes :* délai recouvrement créance clients
*Dettes fournisseurs *360 / achats TTC* : délai paiement des fournisseurs.

D : Les ratios de rentabilité financière.

Résultat net / Capitaux propres : rentabilité financière.
On décompose ce ratio en un produit de 3 ratios :
- *Résultat net / CA* : taux de marge.
- *CA / Actif* : rotation du capital.
- *Passif / Capitaux propres* : coefficient d'endettement.

Ici, on définit l'effet de levier.
$kK = rC - iD$
C = capital investit = capitaux propres K + dette D.
On cherche k la rentabilité financière.
$k = (rK + rD - iD) / K = r + [(r - i). D/K]$
Le dernier groupe de l'expression est l'effet de levier.
Surtout (r – i) car si ce terme est positif, l'investissement sera rentable financièrement.

E : Le risque.

On définit 3 risques :
- d'activité : variation du CA.
- d'exploitation : mécanisme de levier ou encore structure des coûts.
- financier : coefficient d'endettement.

On peut au sujet du dernier composer comme ratio :
Dettes LT / CAF : en combien d'années on va rembourser la dette.

F : La rentabilité.

- La rentabilité économique : *Résultat exploitation / Capitaux investis.*
- La rentabilité financière : *Résultat net / Capitaux propres.*

G : Les ratios d'analyse boursière.

*Nb titres * cours* : capitalisation boursière.
Résultat net / Nb titres : Bénéfice net par action.
Cours / BNPA : PER.

La fonction de Score se sert de tous ces ratios pour classer des entreprises.

V – Mathématiques financières.

C : capital ; i :taux d'intérêt ; n : durée.
On veut une fonction I = f (C, i, n).
On appelle valeur nominale d'un emprunt la valeur qui sert au calcul des intérêts.
La valeur actuelle sera la valeur calculée à la date d'aujourd'hui de flux futurs.
La valeur acquise est la valeur à une date t dans le future.

A-Les intérêts.

Intérêts simples
$I = C.i.n$
On retrouve ces intérêts assez souvent sur des opérations à moins d'un an.
Une année commerciale dure 360 jours.
Le calcul des intérêts peut prendre deux formes :
- Système postcompté : Pour un capital C on paie I + C.
- Système précompté : On paie C pour avoir accès à un capital C – I

Intérêts composés
$I = C.(1+i)^n – C = C.[(1+i)^n – 1]$
Pour calculer ce type d'intérêts on se sert de date de valeurs (ou de référence).
Par exemple pour les livrets d'épargne ces dates sont par période de 15 jours.

B-L'actualisation

On veut connaître la valeur C_5 d'un capital C_0 dans 5 ans.
On aura ainsi $C_5 = C_0.(1+i)^5$.
Mais si on veut savoir combien auront rapportés sur 5 ans les intérêts de ce placement, alors on actualise.
S est le taux d'intérêt actualisé sur 5 ans.
$S = 1 +q +q^2 +q^3 +q^4$.
i.e : $Sq = q +q^2 +q^3 +q^4 +q^5$.
i.e = $S(1-q) = 1 –q^5$ soit $S(q-1) = q^5 – 1$ et donc $S = (q^5-1)/(q-1)$.

Deux taux sont proportionnels lorsque leur rapport est égal à celui des périodes de capitalisation.
Deux taux sont équivalents si pour une même durée ils conduisent à une même valeur à intérêts composés.

Intérêts simples : $I = C.i.n$ *terme échu :* $C+I \rightarrow C$.
terme à échoir : $C \rightarrow C-I$.
Intérêts composés : $I = C_0.[(1+i)^n-1] = C_0.(1+i)^n – C_0$.

Actualisation : C_0 actualisé en n : $C_n = C_0.(1+i)^n$.

Valeur acquise d'un flux d'annuité constante : $C.[(1+i)^n – 1] /i = C.\sum_0^{t=n-1} (1+i)^t$.

Valeur actuelle d'un flux d'annuité constante : $C.[1-(1+i)^n] /i = C.\sum_1^{t=n} (1+i)^{-t}$.

Politique financière.

VI – Le choix des investissements

Ce sont les choix quant aux investissements et aux moyens de financement.
Une décision d'investissement, une fois prise est souvent irréversible.
On pourra par ailleurs raisonner en avenir certain ou incertain.

A – Choix des investissements.

Le choix d'un investissement plutôt qu'un autre repose sur cinq étapes :

- Conception des projets.
- Présélection des projets.
- Etude des projets présélectionnés (au travers les fonctions commerciales, technico-écomiques, fiscales, GRH et financières).
- Prise en compte de 5 variables :
  1- Montant de capital investit dans le projet : la dépense totale en terme de capital humain, financier, de ressources, …
  2- Durée d'exploitation du projet.
  3- Les revenus que va dégager l'exploitation de ce projet.
  4- La valeur résiduelle du projet : ce qui reste à la fin de ce projet et que l'on vendra (en principe). On va donc actualiser le prix de cette future cession que l'on diminuera de l'impôt sur plus-value dû.
  5- Le taux d'actualisation retenu. (on pourra prendre le taux d'intérêt).

B - Définition des critères de choix.

On peut en proposer quelques uns.

/Le délai de récupération : il est réducteur car il ignore le long terme.

/La rentabilité que l'on mesurera par la VAN (si elle est nulle, on récupère le capital investit).

On la mesurera aussi par un indice de rentabilité : VAN / Investissement.

Cet indice représentera ce que rapporte un franc placé aujourd'hui.

/Le taux interne de rendement TIR : c'est le taux qui annule la VAN donc qui est la limite d'indifférence..

C – Coûts de financement d'une grande entreprise.

Capitaux propres :valeurs actuelles des dividendes escomptés par les actionnaires : $Px = \sum_{t=1}^{\infty} D_t / (1+r)^t$.
Si ils sont constants on a $k = D/Px$.
Si ils sont croissant au taux g/an on a $k = D/Px + g$.
Dettes financières LT : le coût est connu et est le taux actuariel.
Dettes fournisseurs : elles peuvent être retenues comme moyen de financement.
Le coût sera ici celui de l'escompte.
Les réserves : On peut considérer qu'elles ont le même coût que les actions et aussi parfois qu'elles ont un coût d'opportunité.

On prendra comme coût global la moyenne pondérée des divers coûts des financements utilisés.

VII – Le financement des investissements LT et MT.

Le choix des moyens de financement LT et MT ont des conséquences sur ceux à CT car ils influent le FR qui est une composante de la trésorerie.
Ce financement peut avoir 3 origines :

- Autofinancement : c'est la première ressource car elle est interne.

- Financement externe : ce sont les actionnaires par augmentation de capital.
- Les emprunts .

A- L'autofinancement.

Il représente 60% du financement des entreprises.
Plus il sera élevé et plus les emprunts possibles seront élevés.

En revanche l'autofinancement est directement décroissant des dividendes versés.
Cependant, ces versements sont un moyen de fidéliser les actionnaires ce qui en cas d'OPA est intéressant.
L'étude de la politique de distribution se sert du ratio Dividendes / Bénéfice nets.

Une forte politique d'amortissements est favorable à l'autofinancement car elle minore le résultat brut et donc l'imposition de l'entreprise.
Le type d'amortissement aura aussi un effet car dans le cas d'un amortissement dégressif, l'autofinancement est gonflé pendant la période suivant l'investissement puisqu'on réalise une forte économie d'IS sur cette période.

B- L'augmentation de capital.

Elle peut avoir plusieurs formes :
- En numéraire : les disponibilités augmentent et FR aussi.
- En nature : les immobilisations augmentent et FR reste inchangé.
- Par conversion des dettes à court terme : Dettes CT baissent et FR augmente. Ce type de financement intervient pour payer des dettes qu'on ne peut transformer en action→graves difficultés de trésorerie.
- Par conversion des dettes à long terme en action : par exemple c'est le cas des obligations convertibles.
- Par incorporation de réserves : on modifie simplement la structure des fonds propres.

→Dans le cas d'un apport en nature, on émet de nouvelles actions dont la valeur nominale ou faciale représente la part de capitaux à l'origine.

→Dans le cas d'une augmentation des réserves, on peut augmenter le nombre d'actions ou alors le nominal de celles ci.

→Dans le cas de l'émission de nouveaux titres, il y aura un effet de dilution défavorable aux anciens actionnaires.
Par ailleurs un intermédiaire financier sera chargé de placer les titres, conseiller l'entreprise et surtout d'acheter les titres qui n'auront pas été placés.
La prime d'émission qui est la différence entre le prix d'émission et le nominal sera placé dans un poste spécial et non au capital.

C- Les emprunts

C'est la deuxième source de financement de l'entreprise. Il existe différents emprunts.
- Emprunt bancaire à MT non mobilisable : le prêteur ne peut pas se financer ailleurs ; il y a une relation contractuelle entre les agents à moins de 7 ans.
- Emprunt bancaire mobilisable : à moins de 5 ans.
- Pour les emprunts plus lointains, il y a des organismes financiers spécialisés.
- Le crédit bail qui n'apparaît pas au bilan mais comme charge au compte de résultat.

Pour le calcul des emprunts :

Le remboursement d'un emprunt est appelé amortissement.
On va donc construire un plan de remboursement :

K emprunté	Intérêt	Amortissement	Annuité	K restant

L'annuité est ce qu'on décaisse soit la somme de l'amortissement et de l'intérêt.
La somme des amortissements est le capital emprunté.
Le remboursement peut être in fine soit l'intégralité de l'emprunt la dernière année.
Le remboursement peut être à amortissement constant donc les intérêts varient.
Le remboursement peut être à annuité constante avec $a = Ci / [1 – (1+i)^{-n}]$.

D- Le plan de financement

Plan à moyen terme (entre 3 et 6 ans). C'est un tableau emploi-ressource qui n'est pas équilibré.
Il est composé de 2 parties superposées : les emplois puis les ressources.
On calcul les écarts et on fixe une politique de financement qui consiste à gérer ces séquences d'écarts en choisissant la politique la moins coûteuse.

VIII- La gestion de trésorerie ou le financement CT.

On va surveiller la solvabilité de l'entreprise. La trésorerie dépend de l'équilibre financier
→ T = FR-BFR =Trésorerie active (dispo+VMP) – Trésorerie passive (dettes fin. CT)
Le trésorier s'intéresse toujours à la trésorerie CT avec comme contrainte de solvabilité que la défaillance ne peut dépasser 15 jours.

A- La trésorerie.

Il existe plusieurs moyens pour la gérer.
- Méthode par extrapolation : on veut maintenir stable le ratio FR/CA en supposant que le BFR ne varie pas → FR = aCA +b avec b =FR minimal.
- Méthode du délai de recouvrement : estimation du besoin de financement de l'exploitation en % de CA.
  On va le décomposer en besoin de financement des délais stocks, fournisseurs et clients exprimés en % de CA.
  On compare ensuite le besoin de financement d'exploitation avec le FR pour avoir la trésorerie.
- Méthode de rédaction de bilans prévisionnels : à partir d'un bilan d'origine, on fait un bilan prévisionnel de clôture à partir duquel on étudie le financement et donc la trésorerie.
- Méthode de construction du budget de trésorerie : on fait à CT des prévisions sur la trésorerie à partir de données statistiques.

A-Recettes d'exploitation *Ventes groupe et hors groupe ; ventes à l'exportation et produits divers*.
B-Dépenses d'exploitation *Achats, frais de personnel, TVA à payer, frais généraux et frais financiers.*
I : Solde (A-B) : exploitation
C-Recette hors exploitation *Cession d'immobilisation, nouveaux emprunts.*
D-Dépenses hors exploitation *Investissements, remboursement d'emprunt et dividendes.*
II : Solde (C-D) : hors exploitation
E-Solde mensuel : I+II.
F-Report solde du mois précédent.
G-Solde cumulé.

Le solde de trésorerie doit tendre vers 0.
On peut jouer sur la trésorerie en faisant des mises à l'escompte et en effectuant une politique commerciale avec une baisse des délais clients.

B-Choix des moyens de financement à CT.

- La politique commerciale : augmenter les ventes sans pour autant les délais clients et augmenter par contre les délais fournisseurs.
- Les crédits de mobilisation :
  → Crédit d'escompte : mises à l'escompte de créances clients sous conditions plafonnées.
  Coût d'opération : intérêts (taux de masse) + commission (endossement : 0.5%).
  Ce sont les crédits de mobilisation de créances commerciales, de créances à l'étranger ; les affacturages (on cède une créance à une valeur inférieure à sa valeur réelle mais on se débarrasse du risque) et les bordereaux Dailly.
  → Les crédits de trésorerie (découverts) : les facilités de caisse (qlq jours) ; les crédits relais avec le financement LT ; les découverts simples tolérés par la banque et les escomptes en compte qui sont des découverts par prêt et qui sont donc plus cher qu'un découvert simple.

C-Placement des excédents de trésorerie.

L'entreprise peut placer ceux ci sur le marché monétaire à des échéances plus ou moins longues.

IX – Le marché financier.

A- Qu'est-ce que le marché financier ?

- *Marché primaire* : émission de titres nouveaux (ménages offrent aux entreprises ou Etat des capitaux).
- *Marché secondaire* : les émetteurs n'y sont plus. Ce marché permet la liquidité de l'épargne.

B- Institutions qui réglementent les différents marchés.

- *Conseil des marchés* : conseil des bourses de valeur et des marchés à terme : réglementation et fonctionnement des marchés.
- *SBF* : cadre législatif définit par l'Etat : régularisation des actions des membres du marché.
- *Commission des Opérations Boursières COB* :contrôle des opérations sur le marché ainsi que de l'information qui y circule.

C- Structure du marché boursier, ou marché secondaire.

1- Les produits financiers.

- *Les actions* : elles sont des titres au porteur comme en France (et sont donc anonymes) ou alors des titres nominatifs comme en Angleterre.
- *Les obligations* : Titre émis lors d'un emprunt. Les intérêts de cet emprunt sont calculés à partir d'un nominal. Le prix d'émission pouvant être inférieur ou supérieur à ce nominal. Il existe différents types d'obligations :
  - A taux variables (indexés sur un taux à court terme).

    - A aux fixe (reflète une certaine confiance à moyen terme.
    - Convertible : en action. (intéressant pour l 'émetteur car il n'y aura pas de cash à sortir).
- *Certificats d'investissement* : Actions sans droits de vote mais avec un dividende et les droits d'information.
- *Titres participatifs* : actions sans droits de vote mais avec un dividende renforcé.

2- Les indicateurs du marché boursier.

- *Le nombre de titres côtés ou d'entreprises* : évoluent avec la vie des entreprises côtés.
- *La capitalisation boursière* : c'est la somme de toutes les capitalisations des entreprises côtés (actions et obligations). Le marché des obligations est plus important en France (en 1997, 4677M contre 4066).
- *Volume des transactions* : en croissance sur le marché des actions à l'inverse de celui des obligations qui pourtant reste supérieur.

3- Les indices boursiers.

- *CAC 40* : base 1000 au 31-12-87 ; il joue le rôle de référence internationale.
  40 entreprises sont choisies selon des critères de taille, de volume des transactions. Il est régulièrement révisé. Il est diffusé toutes les 30 secondes.
- *SBF 120* : base 1000 au 31-12-90 ; c'est le CAC 40 étendu à 120 valeurs.
- *SBF 250* : base 1000 à la même date.
- *Mid CAC* : Composé de 100 entreprises n'appartenant qu'à un seul indice.
  14 qui appartiennent au SBF 120 mais pas au CAC 40 ;
  16 qui appartiennent au SBF 250 mais pas au SBF 120 ;
  70 qui n'appartiennent pas au SBF 250.
- *SBF 80* : SBF 120 – CAC 40.

4- Les compartiments du marché.

Deux compartiments, le premier le marché primaire qui est celui des premières émissions et le second celui des échanges de titres.
Les opérations sur le marché secondaire ont une conséquence indirecte sur la vie de l'entreprise car elles déterminent le cours de l'action.
Ce marché est sous compartimenté en plusieurs compartiments fonctions de la taille de l'entreprise et du flottant :

- La côte officielle ou marché officiel est composé des marchés au règlement mensuel et comptant. Le premier regroupe les entreprises dont la cotation correspond à plus de 25% du capital qui est de plus de 150M de Frs.
- Le second marché qui regroupe les entreprises un peu plus petites et dont au moins 10% du capital est sur le marché.
- Le hors côte où on peut coter sans réglementation.
- Le nouveau marché qui est réservé aux petites entreprises ayant de grandes opportunités de développement.

5 – Introduction d'une entreprise en bourse.

Une fois introduite, l'entreprise peut lever des capitaux.
Pour cela il y a des critères :

- Côte officielle : 25% du capital introduit ; au moins 80000 titres et une capitalisation d'au moins 150M de FF.
- Second marché : 10% du capital introduit et une capitalisation d'au moins 150M de FF.
- Hors côte : pas de critères. Il permettait d'échanger des titres non-côtés.
- Second marché : période d'essai de 3 ans puis radiation ou on passe à la côte officielle.

Les titres sont radiés quand les volumes échangés sont insuffisants ou si le flottant ne représente plus que 5% du capital. La radiation se déroule par offre publique de retrait.